

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr



BILAN D'ACTIVITÉ

de la DEAL Réunion



10 ANS

AU SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA RÉUNION

SOMMAIRE



- 5 EDITO
- 6 EAU ET BIODIVERSITÉ
- 8 AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
- 10 POLITIQUE DU LOGEMENT
- 12 LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
- 14 RISQUES ANTHROPIQUES
- 16 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- 18 ENERGIE ET CLIMAT
- 19 ACTIVITÉS SUPPORT
- 20 PROXIMITÉ TERRITORIALE
- 24 10 ANS DE LA DEAL EN IMAGES
- 26 ORGANIGRAMME

EDITO

2020, UNE ANNÉE D' ACTIONS
MALGRÉ TOUT

C'est bien sûr l'année où chacun tant dans sa vie personnelle que professionnelle s'est trouvé confronté à l'épidémie de covid-19.

Face à cette pandémie, la DEAL a su s'adapter, inventer de nouvelles façons de travailler pour maintenir la continuité de ses missions de service public, assurer ses missions régaliennes et accompagner les acteurs et les territoires.

Vous le verrez en parcourant ce rapport d'activités, 2020 n'a pas été une année blanche, loin s'en faut et je tiens à saluer l'engagement des agents de la DEAL dans cette période difficile. Des dossiers essentiels ont progressé de façon majeure : le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le programme de gestion des risques inondation, le plan logement Outre-mer, le plan eau DOM, la programmation pluriannuelle de l'énergie, etc. De façon générale la DEAL a su maintenir ses engagements de terrain que ce soit en inspection (installations classées, eau, urbanisme, permis de conduire, transports, ...), en instruction de projets, en programmation et financement (logement social, modes doux, ...), en interventions opérationnelles (veille hydrologique, entretien du DPF...) ou en conseil.

La DEAL a su faire face à la crise mais aussi se tourner résolument vers l'avenir, ainsi la fin d'année 2020 a-t-elle été marquée par la projection dans l'après crise avec la mobilisation de la DEAL dans la mise en œuvre du Plan de Relance voulu par le gouvernement. Sa déclinaison territoriale en matière de rénovation énergétique, de biodiversité, d'eau, de recyclage des friches, etc. sera l'occasion en 2021 et 2022 de projeter encore un peu plus le territoire dans la transition écologique.

Enfin, cela fait dix ans que la DEAL existe. Et dix ans après, je fais le constat d'une réforme réussie. La DEAL grâce à la diversité des compétences de ses équipes et à la fertilisation croisée des cultures qu'elle permet, porte dans une approche intégrée les enjeux d'aménagement du territoire, de préservation des milieux et de la biodiversité, de prévention des risques naturels et industriels, de transition écologique et énergétique au bénéfice du développement durable de l'île.

Je crois pouvoir dire au travers des nombreux contacts que j'ai eus depuis mon arrivée que la DEAL est parfaitement identifiée dans le paysage institutionnel local et qu'elle est reconnue comme un acteur essentiel au service des réunionnais et de La Réunion.

Face aux défis des dix prochaines années, et notamment celui de l'adaptation au changement climatique, notre mobilisation et notre ambition restent entières pour porter les transitions écologique et énergétique, accompagner La Réunion et ses territoires dans cette nouvelle phase d'un développement qui devra être plus résilient et servir nos concitoyens notamment les plus fragiles.

Philippe Grammont,
directeur de la DEAL Réunion



De gauche à droite :

Philippe Grammont,
directeur de la DEAL

Stéphanie Bascou,
directrice adjointe,
directrice des antennes,
coordonnatrice littorale et territoriale et
chefe du pôle aménagement et habitat

Ivan Martin,
directeur adjoint,
adjoint au délégué ministériel de zone,
chef du pôle risques

EAU ET BIODIVERSITE

Malgré le contexte particulier de l'année 2020, les études, actions et instructions relatives à la préservation de la biodiversité et de l'eau se sont poursuivies et ont pu s'adapter à ce contexte inédit. Par exemple, une analyse sur l'effet du confinement sur les peuplements de poissons du lagon a pu être conduite.

L'année 2020 a permis de mobiliser les acteurs du territoire pour construire le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) pour 2022-2027 qui sera soumis à la consultation du public en 2021 avant validation.

La dynamique pour la construction d'une agence régionale de la biodiversité a repris, permettant d'envisager sa construction fin 2021.

En matière de police de l'environnement, le cycle de formation des futurs agents commissionnés et assermentés s'est poursuivi.

La DEAL a renforcé l'analyse des phénomènes érosifs en amont du lagon de Saint-Leu (continuum terre-mer) qui permettra à terme de définir les actions à conduire pour les limiter et préserver le lagon.

INSTRUCTION ET POLICE DE L'EAU

Plus d'une centaine de dossiers « police de l'eau » ont été instruits en 2020, malgré la conjoncture (élections municipales, crise Covid) qui a induit une légère baisse du nombre de dossiers déposés. L'activité de contrôle a pu être menée selon les objectifs.



La DEAL s'est impliquée dans la mise aux normes européennes des 16 stations d'épuration de l'île, ce travail de long terme se poursuit notamment sur la thématique des rejets industriels.

De même le chantier de régularisation des sociétés de vidangeurs s'est poursuivi, avec une augmentation significative entre 2018 et 2019 (les chiffres 2020 en cours de consolidation devraient confirmer cette tendance) des dépôts de matière de vidange (+33 %) et graisses (+13 %) en station de traitement des eaux usées.

A noter que contrairement à la métropole où les épandages de boues ne sont plus possibles pour des raisons sanitaires liées à la Covid-19 et doivent être stockées, les boues continuent à être valorisées à La Réunion par retour au sol grâce aux procédés d'hygiénisation mis en place localement.

L'année 2020 a également été marquée par une saison sèche particulièrement déficitaire en précipitation, la plaçant au second rang des années les plus sèches depuis le début des enregistrements de Météo France

(49 ans). Les communes de l'est habituellement les plus humides ont particulièrement été impactées par ce déficit de précipitation, leurs infrastructures d'eau potable n'étant pas adaptées à la gestion d'un tel épisode de sécheresse.

POLITIQUE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ D'EAU DOUCE

La DEAL a porté résolument avec tous les partenaires de l'eau, au premier rang desquels le Département et l'Office de l'eau, la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau dont l'objectif est la restauration du bon état des masses d'eau au plus tard en 2027.



L'année 2020 a été marquée par l'élaboration du prochain Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et du programme de mesures correspondant : des ateliers réunissant l'ensemble des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques, terrestres ou marin, ont permis de proposer une mise à jour de cette stratégie partagée et de son plan d'actions. Ils auront pour objectif, par exemple, de réduire les pollutions, et de supprimer les obstacles à la continuité écologique.

Grâce aux efforts de la DEAL, le plan d'action pour l'eau dans les DOM a continué à se déployer à La Réunion avec la signature de 4 contrats de progrès : l'ensemble du territoire est maintenant doté de plans

d'actions partagés avec l'ensemble des acteurs de l'eau potable et de l'assainissement, collectivités et financeurs réunis.

Pour une meilleure gestion des poissons endémiques de la Réunion, dont les bichiques font partie, 2020 est l'année d'écriture du projet de refonte de la réglementation de la pêche des bichiques, notamment aux embouchures. Elle a été réalisée grâce à des échanges fructueux entre les spécialistes de ces espèces, les acteurs institutionnels, la fédération de pêche et des représentants des pêcheurs.



Enfin, la DEAL a mis en œuvre le programme d'entretien du domaine public fluvial, avec plus de 200 k€ de travaux pour l'année 2020.

POLITIQUE DE LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE

L'année 2020 a été particulièrement riche pour les actions en faveur de la biodiversité terrestre (Tuit-tuit, pétrels, papanges, geckos verts des hauts, espèces de flore en danger critique d'extinction), notamment en raison du calendrier des financements européens que les acteurs réunionnais ont su mobiliser.

Un travail de priorisation spatiale des enjeux de conservation mené avec le Parc national de la Réunion et le CIRAD a permis de partager, entre les acteurs de la biodiversité, des éléments de stratégie pour assurer une bonne coordination des moyens de préservation du patrimoine de l'île.

10 ANS



L'année 2011 a été marquée par la mise en place des actions Grenelle (Plans nationaux d'action ou PNA) en faveur des espèces menacées : 5 plantes endémiques et uniques au monde ainsi que pour le gecko de Mananpany, le Pétrel Noir de Bourbon, la loche et l'anguille du Mozambique



POLITIQUE DE LA BIODIVERSITÉ MARINE

La DEAL a poursuivi en 2020 son implication dans la démarche de protection des cétacés, avec la prise d'un arrêté préfectoral réglementant les modalités d'approche, incluant notamment l'instauration d'une période de quiétude.

Par ailleurs, le nouveau plan de gestion de la réserve naturelle nationale marine a été approuvé en fin d'année, suite à une série d'ateliers menés en 2019 et 2020 puis la validation par les différentes instances. Ce plan de gestion, d'une durée de 10 ans, a notamment pour ambition de restaurer les récifs frangeants, d'améliorer la communication et de favoriser la prise en compte du continuum terre-mer (impacts de l'aménagement et de l'utilisation des sols sur les écoulements dans le lagon en aval).

Enfin, la DEAL a co-financé un ouvrage sur les mollusques pour participer à la diffusion de la connaissance sur la biodiversité exceptionnelle de l'espace côtier de la Réunion, enjeux de préservation majeur.

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



PROMOUVOIR LA VILLE DURABLE ET PLANIFIER UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE :

L'écocité de La Réunion sur l'Ouest du territoire se conçoit comme un laboratoire d'expérimentation pour créer une ville résiliente, réversible, abordable et séduisante. Dans la dynamique engagée, l'année 2020 s'est conclue par l'approbation du programme partenarial d'aménagement.

Les communes continuent à adapter et projeter l'aménagement de leur territoire, et la DEAL les accompagne dans les procédures réglementaires. La DEAL analyse les documents élaborés par les collectivités, vérifie la fiabilité juridique du plan et prépare l'avis de l'État pour garantir la bonne prise en compte des politiques portées par l'État s'agissant notamment de préservation des espaces agricoles et naturels et de la loi littoral. En 2020, cet accompa-

gnement a conduit à l'approbation de la première modification du Schéma d'aménagement régional, du ScoT du Grand Sud, de 5 PLU.

Le respect des constructions est également contrôlé par l'application d'une politique pénale en matière d'urbanisme en particulier sur les zones à enjeux agricoles ou risques, dans le cadre d'un protocole d'accord avec les procureurs. Les constructions illégales ou sans titres sont verbalisées et la plupart du temps condamnées à la démolition sous délai avec astreinte. 11 démolitions ont été constatées en 2020.

Enfin, la DEAL a mis en œuvre toutes les nouvelles mesures issues du plan de relance sur les volets de l'aménagement durable et de la rénovation énergétique. Ainsi, l'appel à projet pour financer le déficit d'opérations d'aménagement a été publié en décembre 2020 et l'aide à la construction durable a été communiquée aux communes.

ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Les équipes ont poursuivi leur accompagnement aux projets d'infrastructure et d'aménagement, avec des demandes de plus en plus initiées par des dynamiques touristiques, d'infrastructures de transports en commun et de programme de logements.

Les dynamiques nationales portées par la toute nouvelle Agence de Cohésion des territoires autour notamment des démarches de revitalisation des Territoires comme Action Cœur de Ville ou Programme Petites Villes de Demain sont relayées auprès des villes. 19 collectivités de la Réunion sont lauréates de ces programmes et accompagnées par l'Etat. La ville de St-André a été labélisée étape 2 éco-quartier pour son projet de renouvellement urbain inscrit dans le programme Action Cœur de Ville. Le comité local de cohésion des territoires a été installé en octobre 2020.

Déploiement du programme Petites villes de demain

LA RÉUNION (974)



11 PETITES VILLES DE DEMAIN QUI RASSEMBLENT 11 COMMUNES

- Commune sélectionnée
- Partenariat
- EPIC contenant au moins un dispositif Petite ville de demain
- Commune retenue dans le programme Action cœur de ville

10 projets portés par des collectivités de la Réunion ont été lauréates des appels à projet « Fonds de mobilité vélo » pour un montant de 4,7 M€ d'aides financières de l'AFITF. La crise COVID19 a eu pour conséquence de réduire fortement les déplacements en transport en commun. La DEAL a initié, en appui au SMTR, une démarche économique et financière pour objectiver ces pertes de recettes et mettre en œuvre les dispositions de compensation auprès des autorités organisatrices de transport.

La DEAL instruit aussi les autorisations d'urbanisme de compétence Etat. En 2020, l'extension de l'aérogare de Roland Garros a été autorisée, ainsi que 11 permis de construire autorisés (projets de centrale solaire photovoltaïque et des extensions du pôle universitaire ou de santé).

Les architecte-paysagiste conseils de la DEAL ont continué leur accompagnement opérationnel des projets des collectivités.

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS ACCESSIBLES, CONFORTABLES ET ADAPTÉS AU TERRITOIRE

La DEAL est présente auprès des professionnels de la construction pour accompagner l'application des règles de la construction, notamment l'accessibilité aux personnes handicapées et la réglementation thermique-acoustique-aération spécifique aux DOM, via des missions de conseil et des missions de contrôle. La crise sanitaire n'a pas permis de faire toutes les visites nécessaires pour assurer les contrôles de logements initialement envisagés : 2 bâtiments de logements ont fait l'objet d'un contrôle des règles de construction en 2020, complétés par des contrôles sur dossier.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Logement Outre-mer, la DEAL s'est résolument inscrite dans l'animation des réflexions des partenaires sur la maîtrise des coûts de construction à La Réunion et a poursuivi

la démarche partenariale autour de l'évolution des règles de la construction.

Enfin, le plan de relance va permettre d'engager des travaux de réhabilitation et rénovation énergétique conséquent sur l'immobilier de la DEAL : 9 opérations de travaux pour 1,1 M€. 21 M€ pour le regroupement des services de la DEAL sur le site de Providence qui est désormais engagé.



PRÉSERVER LE LITTORAL ET LES PAYSAGES REMARQUABLES DE LA RÉUNION

La DEAL, en tant que gestionnaire du domaine public maritime, veille à le préserver. 35 autorisations d'occupation temporaire, dont 5 AOT cadres, 3 avenants à concession d'utilisation et 1 transfert de gestion, ont été délivrées en 2020. Trois procès verbaux de grande voirie ont été établis.

A travers la CDNPS (commission départementale de la nature, des paysages et des sites) avec des autorisations accordées dans les 7 sites classés et inscrits, il est veillé à ce que les projets s'intègrent au mieux dans les paysages remarquables de l'île. 87 dossiers ont été présentés à l'avis de la CDNPS et 1 autorisation spéciale en site classé délivrée. Une démarche qualité relative à l'instruction des dossiers a également été engagée. Par ailleurs, la DEAL a financé l'élaboration d'un plan paysage à l'échelle de l'île porté par le Parc National de La Réunion ainsi que l'Observatoire photographique des Paysages pour sa 17^{ème} année consécutive.



10 ANS



La DEAL avait instruit en 2011 une trentaine de projets d'aménagement : que ce soit des projets routiers (comme l'opération de la nouvelle route du littoral), des projets liés des opérations de résorption de l'habitat insalubre ou encore un certain nombre de ZAC.

POLITIQUE DU LOGEMENT

LE PLAN LOGEMENT OUTRE-MER

PLOM territorial de la Réunion, validé en mars 2020 pendant le confinement est le fruit d'un travail de co-construction avec l'ensemble des acteurs du logement. Il reprend les 4 axes du PLOM national et en décline 37 mesures locales. Un suivi et une évaluation ont été mis en place, pour lesquels l'État a missionné une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Il accueille un bilan positif pour cette première année, avec un avancement moyen de l'ensemble des mesures de 24%, malgré les difficultés de fonctionnement dues à la crise sanitaire.



LES FINANCEMENTS DE L'ÉTAT EN FAVEUR DU LOGEMENT EN 2020

L'année 2020 a constitué la première année de mise en œuvre complète du nouveau processus permettant d'anticiper la validation et notification de la programmation, le dépôt et le traitement des dossiers de demandes de financement. Malgré le ralentissement de l'activité générale au national comme au local, l'activité « engagement financier » a connu une dynamique inégalée avec un taux d'engagement de la dotation de 67% au 31 juillet 2020, ce qui a permis un abondement de 13,5 M€ de LBU en fin d'exercice.



Le nombre de logements aidés par l'Etat en 2020 s'établit à 3 388, dont 2 321 logements neufs. Le niveau de programmation de logements locatifs sociaux neufs est ainsi en hausse, mais bénéficie principalement à un produit jusqu'alors peu développé : le logement locatif intermédiaire (LLI). Concernant la réhabilitation du parc locatif, après une année 2019 où seulement 92 logements avaient été financés, les engagements ont repartis à la hausse en 2020 avec 649 logements financés. Pour le secteur de l'accession sociale à la propriété et de l'amélioration du parc privé, le rétablissement en 2020 d'une aide à l'accession sociale et à la sortie

de l'insalubrité à la place de l'allocation logement accession, supprimée en fin 2017, n'a pas totalement permis le redémarrage de l'activité accession, avec seulement 49 logements financés. En revanche, l'activité amélioration a pu reprendre son rythme habituel avec 418 dossiers financés, chiffre annuel moyen sur la décennie à l'exception de 2018 et 2019. Au total, les moyens budgétaires engagés par l'Etat en faveur du logement social s'élèvent à 181 M€, se décomposant en 65 M€ de crédits LBU, et 116 M€ au titre des aides fiscales sur les dossiers locatifs engagés ou ayant fait l'objet d'un agrément.

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET INSALUBRE À LA RÉUNION

Le recensement et l'analyse des 33 missions de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) a fait apparaître la nécessité de lancer un nouveau dynamisme et de recréer un nouveau dialogue avec les porteurs de projet. Ainsi ont été mises en place de nouvelles règles uniformisées pour les nouveaux contrats, dans un souci de garantir une meilleure équité territoriale ainsi que davantage d'efficience.

La DEAL a poursuivi par ailleurs la réalisation des travaux d'office auprès des propriétaires bailleurs de logements insalubres, dans le cadre des procédures d'insalubrité d'immeubles menées par l'ARS. Ainsi, 9 procédures d'insalubrité ont été concernées par l'engagement d'une procédure d'exécution d'office, dont 4 chantiers urgents de mise en sécurité et 1 chantier conséquent de condamnation d'un ensemble de logements insalubres.

LA MIXITÉ SOCIALE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU

L'obligation de produire du logement locatif social sur les territoires sur lesquels la demande est avérée et plus forte est un objectif affirmé de l'article 55 de la loi SRU. Le bilan triennal des années 2017-2019 a été réalisé sur la totalité des communes de La Réunion. N'ayant pas atteint leurs objectifs de rattrapage en matière de production de locatif social, 6 communes ont fait l'objet d'une procédure de carence. Au final, sur demande de la commission nationale SRU, le préfet a carencé les communes de l'Entre-deux et de Petite-Île.



LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Les 6 conventions NPNRU ont été signées entre octobre 2019 et mars 2020. Malgré le changement d'équipe gouvernante pour 4 des 6 communes porteuses de projets, la mise en œuvre opérationnelle des projets a pu être engagée. La dynamique en œuvre a ainsi permis de tenir les premières revues de projet de

chaque NPNRU en fin d'année, validant les feuilles de route pour 2021. 2020 a également été marquée par la validation en Comité d'Engagement de l'ANRU de la 2^{ème} phase de la convention pluriannuelle du NPNRU de Le Port (opérations Rico Carpaye et Port XV), allouant une enveloppe supplémentaire de 10,48 M€ au programme.

10 ANS



Le préfet de La Réunion a installé en juin 2011 le pôle départemental de la lutte contre l'habitat indigne visant à structurer l'organisation entre les services de l'État et les partenaires impliqués dans cette politique prioritaire. Les missions de la DEAL ont consisté dès lors à favoriser la connaissance des dispositifs d'intervention prioritaire, le repérage et l'observation des situations, et à mettre en œuvre la loi Letchimy du 23 juin 2011.

LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ ET LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN INTÉGRANT LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

La stratégie pluriannuelle de révision des Plans de Prévention des Risques (PPR) approuvée par le préfet pour la période 2018-2020 s'est poursuivie en 2020, pour généraliser à l'ensemble des communes les PPR multi-aléas (mouvement de terrain et inondation)



et réviser les plus anciens. Ceux de Sainte-Marie et des Avirons ont ainsi été révisés et la phase technique de concertation avec les collectivités sur les projets de cartographie des aléas de Cilaos et Sainte-Rose a été lancée. Une nouvelle phase de concertation du public a été menée concernant le projet de PPR de Bras-Panon. Sur le littoral, le PPR portant sur le recul du trait de côte et la submersion marine a été adopté en 2020 pour la commune de Sainte Suzanne, et les procédures d'élaboration des PPR littoraux de Saint-Joseph et Sainte-Marie ont également débuté.

Les Porter à Connaissance (PàC) viennent également compléter le dire de l'État en matière de connaissance des aléas, pour être pris en compte dans l'instruction des documents d'urbanisme. C'est le cas par exemple du PàC relatif à la nouvelle connaissance des aléas

inondation, élaboré et transmis à la commune de Sainte-Suzanne en 2020. Ce PàC complète ainsi la connaissance issue du PPR « inondation et mouvements de terrain » de Saint-Suzanne approuvé en 2015.

APPORTER UNE EXPERTISE EN MATIÈRE D'INONDATIONS

Dans le cadre de la surveillance des crues à La Réunion, la DEAL met en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la continuité de son activité et la fiabilité de son expertise.

En cohérence avec la politique qualité menée par la DEAL depuis plusieurs années, la Cellule de Veille Hydrologique s'est engagée en 2017 dans une démarche qualité ISO 9001. Un Système de Management de la Qualité (SMQ) structuré et évolutif a été élaboré, afin de permettre de répondre aux attentes de ses clients et de se conformer à la stratégie retenue. Il intègre l'ensemble des activités de réalisation, de support et de management. Cette démarche s'est concrétisée par un audit de certification qui s'est déroulé avec succès le 9 septembre 2020, reconnaissant ainsi le travail de sécurisation des productions de la CVH et l'investissement de l'ensemble de l'équipe.



En parallèle de cette démarche organisationnelle, la DEAL poursuit une action ambitieuse en matière technique et scientifique pour être en capacité à moyen terme de produire une expertise en matière de prévision des crues. Dans ce cadre, l'année 2020 a été marquée par la mise en œuvre, pour 13 bassins versants (sur les 17 surveillés par la CVH), d'une chaîne opérationnelle de prévision basée sur un modèle hydrologique développé par l'INRAE et alimentée par des données de pluies fournies en temps réel par Météo France.

SOUTENIR LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Les premières phases des travaux relatives aux PAPI (programmes d'actions pour la prévention des inondations) de la rivière des Galets et de la zone Saline-Ermitage se sont achevées en 2020 ; en parallèle, les études se sont poursuivies pour les secteurs de la rivière des Remparts, Saint-André/Sainte-Suzanne, l'Etang-Salé.



La mise en œuvre du contrat de concession de la rivière des Remparts, qui vise à garantir la maîtrise du risque inondation pour le centre-ville de Saint-Joseph sous l'égide de la DEAL s'est poursuivie et a permis l'extraction de 185 000 T de matériaux en 2020 conformément au prévisionnel, et ce malgré la crise sanitaire.

Le secteur associatif s'investit également pleinement sur le terrain en matière de prévention et de sensibilisation aux risques naturels : la DEAL soutient financièrement l'action de la plate-forme d'intervention régionale océan Indien (PIROI) de la Croix-Rouge française pour renouveler auprès des collectivités et du grand public la formation portant sur la conduite à tenir en milieux inondés.



Dans ce contexte, la préparation du second cycle de la directive inondation a porté en 2020 sur l'élaboration du projet de plan de gestion des risques d'inondation (2022-2027) et de son évaluation environnementale. Ce travail a été conduit en lien étroit avec celui relatif à la révision du SDAGE, et avec l'association d'un large panel de services et institutions. Ces documents seront portés à la consultation du public et des partenaires en 2021, pour une approbation attendue début 2022.



LA PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

CONTRÔLER LES CONDITIONS D'ACCÈS ET D'EXERCICE DE LA PROFESSION DE TRANSPORTEURS

Le transport routier a été largement impacté par la crise sanitaire en 2020, impliquant une vigilance toute particulière de la DEAL pour accompagner les transporteurs dans le suivi de leur activité, et vérifier le respect des différents critères d'exercice de la profession. Un important travail d'instruction des demandes a pu être poursuivi, ayant conduit à inscrire 92 entreprises aux registres professionnels et à procéder à la radiation de 54 entreprises suite à leur liquidation judiciaire.

En parallèle, la DEAL a effectué 155 opérations de contrôle sur route, au cours desquelles 778 véhicules ont été contrôlés dont 210 en infraction. 9 entreprises ont également été contrôlées.



Enfin, la commission territoriale des sanctions administratives a été réactivée en 2020, associant les représentants des services, des organisations patronales et syndicales concernées, sous la présidence d'une magistrate du tribunal administratif.

Les premières assises régionales des risques naturels se sont tenues en octobre 2011. Elles ont permis aux services de l'État, aux collectivités et aux aménageurs d'établir les bases d'une vision partagée entre les nécessités de l'aménagement du territoire et l'obligation d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

ENCADRER L'ÉDUCATION ROUTIÈRE POUR L'APPRENTISSAGE DE LA SÉCURITÉ

Les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de la DEAL ont réalisé en 2020, 22 767 examens pratiques du permis de conduire. La crise sanitaire a entraîné un arrêt des examens durant deux mois et demi, avec une diminution de près de 14% du nombre d'examens par rapport à 2019. Le taux de réussite du permis B est de 55,8% en hausse de près de 5% par rapport à 2019.

Le nombre d'examens moto réalisés est quant à lui en augmentation de 12% par rapport à 2019. De nombreux candidats ont en effet souhaité se présenter à l'examen avant la réforme du permis moto mise en œuvre le 1^{er} mars 2020.



METTRE EN ŒUVRE LOCALEMENT LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

41 personnes ont perdu la vie sur les routes de La Réunion en 2020, soit deux tués de plus par rapport à 2019 malgré la chute du trafic due à la mise en place du confinement, et contrairement à la Métropole où le nombre de tués sur les routes a baissé de 40%. La mortalité reste stable et ne descend pas au-dessous du plancher atteint depuis 2008.

La crise sanitaire a remis en cause la programmation des actions locales de sécurité routière au titre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), seules 6 actions sur les 112 prévues en 2020 ayant pu être réalisées. Un report en 2021 a été décidé par les membres de la commission technique du PDASR.

RISQUES ANTHROPIQUES

L'accompagnement au développement et à la réduction des impacts des activités à caractère industriel, à l'origine de dangers ou inconvénients pour l'environnement ou la santé.



L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Près de 400 établissements installés à La Réunion sont soumis à autorisation ou enregistrement au titre des installations classées, dont 310 industriels, et de l'ordre de mille à déclaration. Les principales actions de l'inspection sont concentrées dans les domaines des matériaux, des déchets, de l'énergie (stockage et production), de l'agroalimentaire (dont la filière sucre-rhum), des entrepôts et des substances (stockage et utilisation): parmi tous les établissements

concernés, 7 sont classé Seveso, et 36 relèvent notamment de la directive IED sur la gestion intégrée des pollutions.

L'inspection des installations classées :

- instruit les demandes (5 autorisations délivrées, 1 rejet, 15 arrêtés complémentaires),
- et contrôle les établissements, la progression du nombre d'inspections ayant été poursuivie malgré la crise sanitaire (près de 260 inspections, en augmentation de 3 %).

CARRIÈRES ET MATÉRIAUX

La pression importante d'instructions dans le domaine des matériaux s'est accrue sur l'année 2020, dans la continuité des années précédentes, notamment pour alimenter le marché de fond. La lutte contre les extractions illégales ou des dépôts de déblais sans précaution en zone agricole a été poursuivie activement, avec environ 90 sites en cours de suivi.



DÉCHETS

Face à la saturation inexorable des deux sites de stockage d'ordures ménagères brutes, l'année 2020 aura vu la confirmation par le tribunal administratif de l'autorisation du premier outil structurant de traitement des ordures ménagères (secteur nord-est) et sa mise en service. En parallèle la procédure d'autorisation du projet du syndicat sud a obtenu un avis favorable de la commission d'enquête publique, pour une ouverture projetée en 2023.

PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

L'année 2020 aura vu l'engagement de la démarche d'expropriation par la commune du Port pour les établissements les plus exposés aux risques autour de la SRPP, le contrôle de certains entrepôts ainsi que des contrôles ciblés sur des équipements sous pression.

10 ANS



LUTTE ANTI-VECTORIELLE



Les actions de lutte contre les filières illégales de traitement des véhicules hors d'usage se sont poursuivies, ainsi qu'une importante opération de vérification de la responsabilité des importateurs de pneumatiques, ayant conduit à plusieurs sanctions administratives financières.



SANTÉ ENVIRONNEMENT

Les premières actions du plan régional santé environnement (PRSE 3) ont été portées, notamment la finalisation du baromètre santé-environnement, la poursuite de l'accompagnement d'initiatives en faveur de jardins collectifs et des études de caractérisation de la qualité de l'air aux abords d'axes routiers urbains.



CONTRÔLE DES CENTRES DE CONTRÔLES DE VÉHICULES

Au total, 61 actions de contrôle ont permis sur 2020 de s'assurer du respect, par les opérateurs et les centres de contrôle, de la qualité des visites techniques périodiques obligatoires pour les véhicules légers ou poids lourds, et de sanctionner les dérives les plus graves constatées.

La DEAL avait mené 181 inspections au titre des installations classées (dont une avait conduit à une mesure d'urgence, et 43 à des mises en demeure) avec comme préoccupation constante la réduction des impacts des activités à caractère industriel, à l'origine de dangers ou inconvénients pour l'environnement ou la santé.

PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

PROMOTION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Cette année 2020 a été initié 2 actions de communication pour la promotion de l'économie circulaire :

- Création en cours d'un visuel REP (avec l'ADEME) qui sera distribué en 2021 à l'ensemble des ménages réunionnais pour les informer des 11 filières REP existantes à La Réunion. Une application internet permettra de géolocaliser l'ensemble des lieux de collecte par EPCI.
- réalisation d'une plaquette et mise à jour du mémento pour la gestion des déchets du BTP (avec la CERBTP) accompagné d'une campagne de sensibilisation et de formation auprès des artisans sur les modalités de bonne gestion de leurs déchets d'activité pour les chantiers publics mais aussi les chantiers réalisés par des particuliers .

La DEAL a également lancé un appel à projets en partenariat avec l'ADEME, l'ARSOI et la Fondation Crédit Agricole sur l'Alimentation Durable et l'Économie Circulaire qui a permis de soutenir 12 projets portés par des associations, entreprises et collectivités locales pour un montant total de 100 000 €.



La DEAL est également depuis 2020 l'animateur d'un groupe de travail au sein du HCCP (Haut Conseil de la Commande Publique) pour établir un guide de bonnes pratiques pour l'établissement de critères écoresponsables dans les marchés publics et participe en relation avec l'INSEE et le CESER à la mise à jour des indicateurs Territoriaux des ODD.

La DEAL a également participé au pilotage de la 2^{ème} année de mise en œuvre du Contrat de Transition Écologique du TCO composé aujourd'hui de 29 actions opérationnelles et de 32 projets en cours de développement : 11 projets ont été achevés fin 2020. Une plateforme collaborative cartographique dédiée à l'évaluation des impacts territoriaux appelés COMMUNECTER a été reprise par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour devenir l'outil de référence d'aide à la décision des futurs contrats de relance et de transition écologique de l'ensemble des territoires français. La majorité de ces projets innovants ont dû faire face à

la résolution de problèmes spécifiques inédits dans le contexte de La Réunion grâce au soutien technique et réglementaire de la DEAL.

La DEAL a maintenu son engagement en matière de promotion du développement durable (DD) et d'éducation à l'environnement auprès du grand public en organisant la Semaine Européenne du Développement Durable : Malgré la crise COVID, cette édition a permis une mise en lumière par la presse de 40 projets de terrains réalisés par les réunionnais avec un engagement des agents de l'État pour participer à des opérations de terrains de préservation de l'environnement : ramassage de pneus usagés sur le littoral, opération de lutte contre les EEE (Espèces Exotiques Environnementales) dans la forêt de la Providence, organisation de rencontres autour du covoiturage et du bâtiment durable, prêt de l'exposition sur le changement climatique et ateliers de réparation de petits matériels électriques).



VALORISATION DES CONNAISSANCES

En 2020, la DEAL a lancé la création d'un outil permettant la diffusion et la visualisation des indicateurs territoriaux du développement durable, définis nationalement pour permettre le suivi local des 17 objectifs du développement durable définis par l'ONU. Ces données, mises à jour annuellement, permettront d'outiller les décideurs et porteurs de projet pour le suivi de leurs politiques publiques, ainsi que d'informer toute personne qui souhaite connaître la situation de La Réunion sur les enjeux du développement durable.

CONDUITE ET VALORISATION D'ÉTUDES, MISE À DISPOSITION DES DONNÉES

L'année 2020 s'est traduite par une poursuite des actions s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions relatives à la directive européenne INSPIRE, visant à faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation des données dans le domaine de l'environnement. La traduction de cette obligation réglementaire se fait par le système d'information sur l'environnement et le développement durable (SIDE), l'application web CARMEN comprenant 14 cartes dynamiques et près de 200 couches SIG accessibles et téléchargeables à partir du site internet de la DEAL de La Réunion, la mise à disposition des couches géographiques relatives aux plans de prévention des risques (aléas inondation, mouvement de terrain et littoraux) sur le site www.risquesnaturels.re (accessible à partir de la plateforme régionale PériGéo), et les données numérisées de 4 servitudes d'utilité publique (plans de prévention des risques naturels (PPRn), sites classés, plans de prévention des risques industriels (PPRI) et installations SEVESO) dans le cadre de la déclinaison

locale du Géoportail de l'Urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr).



La DEAL est le relai local de la constitution de deux bases de données fondamentales du ministère : le RPLS (répertoire du parc locatif social) et SIT@DEL2 (constructions neuves). Elle a également à disposition d'autres bases de données statistiques du ministère, dont notamment les immatriculations neuves. Dans l'objectif de faire connaître les tendances évolutives à La Réunion de la construction, du logement social et des immatriculations, elle publie sur son site internet des bilans et analyses sur ces sujets.



AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'année 2020 a été marquée par la publication du décret du 3 juillet 2020 qui distingue, pour les projets, l'autorité environnementale de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Au niveau régional, ce texte étend ainsi le champ de compétence de la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) aux projets, venant ainsi s'ajouter aux plans et programmes tel que la réforme de 2016 l'avait initialement prévu. Ce décret conforte également le rôle du préfet de région en tant qu'autorité chargée de l'examen au cas par cas pour les projets.

Parallèlement aux nombreux avis et décisions préparés en 2020 pour le compte de la MRAe et du préfet de région, des réflexions ont également été conduites avec l'appui du CEREMA pour élaborer un référentiel d'analyse des zones d'activités économiques (ZAE) lors des procédures d'évolution des documents d'urbanisme et pour améliorer l'intégration des installations utilisant les énergies renouvelables dans la démarche d'évaluation environnementale des PLU.

LA COORDINATION DES FONDS CONTRACTUALISÉS

En 2020, la DEAL, en appui au SGAR, s'est impliquée dans les consultations menées par la Région pour l'écriture des nouveaux programmes européens 2021-2027 (Feder, Interreg...). Dans cette logique de soutiens d'investissement sur notre territoire, elle s'est en particulier appuyée sur le contrat de convergence de transformation pour contribuer au financement des projets locaux contribuant au développement durable : en 2020, 35 dossiers, instruits par la DEAL, ont été déposés au titre de ce dispositif, représentant au final un engagement de plus de 5,5 M€ de crédits de l'État.



Pour sa première année d'exercice, la DEAL a fait œuvre de pédagogie en explicitant les modalités et procédures retenues pour élaborer les avis de l'autorité environnementale : 30 avis au titre de l'AE ont été ainsi rendus cette année-là (infrastructures linéaires, installations industrielles, carrières, etc...)

ÉNERGIE ET CLIMAT

ÉNERGIE, CLIMAT, DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La première phase de la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de la Réunion pour la période 2019-2028 par l'État et le conseil régional s'est terminée, avec l'arrêt du document par l'assemblée plénière de la région du 25 novembre 2020. Ce travail doit se poursuivre avec les consultations et validations au premier semestre pour aboutir à la publication du décret à l'été 2021. Le schéma régional biomasse, annexé à la PPE, sera validé simultanément. Les ambitions de cette révision sont très largement renforcées sur les volets maîtrise des consommations et production renouvelable d'électricité, permettant de viser plus de 99 % d'électricité renouvelable dès 2023, avec une réduction de 2/3 des émissions de CO2 à l'horizon 2028 !

La révision suivante devra mettre l'accent sur les déplacements routiers, qui représentent les 2/3 des consommations d'énergie finale à La Réunion.

La DEAL a initié une démarche d'exemplarité en matière de production d'énergie renouvelable par la mise à disposition des surfaces gérées par les services de l'État pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Un travail collaboratif pionnier en outre-mer entre les services de la DRFIP (Domaines), de la préfecture (politique immobilière) et de la DEAL a permis d'identifier un potentiel de 6052 kWc sur une centaine de bâtiments. En 2020, une première vague de mise en concurrence a été initiée sur les casernes de gendarmerie.

2020 a également été également l'occasion de continuer la mise en œuvre des objectifs de la PPE en vigueur, avec notamment :

- la publication de l'avenant à la concession hydro-électrique de Takamaka, qui optimise la production électrique sur toute la chaîne hydraulique des ouvrages

de la concession sans augmenter les prélèvements d'eau en rivière ;



- le lancement, en partenariat avec le conseil régional, de la démarche d'élaboration d'un schéma réunionnais de l'éolien, afin d'identifier les zones les plus propices au développement de l'éolien à terre, pour servir de guide aux collectivités locales et aux développeurs en intégrant les enjeux paysagers de l'île ;

- le développement du solaire photovoltaïque : instruction des études d'impacts pour les projets au sol et participation à l'instruction des appels d'offres de la CRE pour La Réunion : 63 projets ont été déclarés lauréats en 2020 pour 57 Mwc (55 projets en toiture et sur ombrières de parking, représentent la moitié de la puissance retenue) ;

- l'inauguration du poste source électrique de transformation 63 000 V de Montvert, à Saint-Pierre. Ce chantier de près de 5 M€ est l'aboutissement de près de 6 ans d'échanges entre la DEAL, autorité concédante du réseau HT et EDF. Le programme complet de travaux, de plus de 40 M€, inclue la nouvelle ligne souterraine haute tension Saint-Pierre – Montvert, la modification de la ligne HT existante Saint-Pierre – Langevin et tout le réseau moyenne tension du secteur pour garantir l'alimentation électrique du sud de l'île.



La DEAL accompagne les acteurs de la maîtrise de la demande en énergie (MDE) dans la mise en œuvre des actions du cadre territorial de compensation. Elle accompagne les obligés vers l'audit énergétique de leur activité et le bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre (BEGES). A noter en 2020, le déploiement de huit programmes d'information et de sensibilisation à la MDE financés par les certificats d'économie d'énergie à hauteur de 50 M€. La DEAL assure, avec le comité MDE, la coordination de ces actions.

La DEAL a poursuivi en 2020 son accompagnement des territoires vers des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) plus opérationnels à travers l'animation du réseau des PCAET et la production d'avis sur les documents.

2020 a marqué la fin des conventions TEPCV pour 4 territoires (3 EPCI et une commune) qui ont bénéficié d'une aide globale de plus de 3,6 M€ pour le financement d'actions en faveur de la transition énergétique sur leur territoire.



ORGANISATION ET MOYENS AU SERVICE DES MISSIONS DE LA DEAL

RESSOURCES HUMAINES

Fonctions essentielles, les fonctions supports accompagnent les services métier de la DEAL dans leurs missions quotidiennes. En période de crise sanitaire, cela est encore plus prégnant car il s'agit pour ces dernières de garantir des conditions de travail sécurisées, en les adaptant à de nouvelles exigences ou normes sanitaires (télétravail renforcé pendant les phases de confinement par exemple) tout en continuant à assurer les missions quotidiennes en faveur des personnels (mobilité, carrière, promotion...).

2020 fut également une année charnière pour les unités en charge des ressources humaines, de la logistique et de l'informatique dans la mesure où elles devaient également préparer la mise en place du Secrétariat Général Commun (SGC) prévue pour le 1^{er} janvier 2021.



PILOTAGE BUDGÉTAIRE

En 2020, ce sont plus de 92 millions d'euros, qui ont été engagés et consommés pour porter l'ensemble des politiques publiques de la DEAL.

La DEAL est également mobilisée depuis septembre 2020 pour que La Réunion bénéficie pleinement des effets positifs du Plan de relance national, qui vise notamment à accélérer les transitions en cours en matière d'écologie.

LA DEAL EXEMPLAIRE

Le président de la République a lancé en février 2020 le plan des services publics éco-responsables afin d'accélérer la transition écologique des services dans leur fonctionnement et leurs missions.

La DEAL a décliné toutes une série d'actions s'inscrivant dans ce plan. Parmi celles-ci, on retiendra les actions entreprises sur la mobilité durable (mise en place du forfait mobilité durable, plateforme de co-voiturage Karos, étude dans le PDIA sur le covoiturage professionnel), la préservation des ressources (collecte de bouchons au profit d'associations solidaires, de jouets à Noël pour la Croix Rouge, bibliothèque solidaire, cafeteria gratifiante à La Providence, composteurs sur différents sites, recyclage papier, achats responsables, fin du plastic à usage unique, développement de la visio-conférence avec 9 postes installés sur ses différents sites, etc.

LA DEAL IMPLIQUÉE DANS LA COOPÉRATION AVEC LES PAYS DE LA ZONE SUD OCÉAN INDIEN

La fermeture des frontières internationales intervenues en mars 2020 a évidemment eu un impact sur les actions de coopération entamées l'année précédente ou programmées. Mais certaines ont pu avancer de façon significative à l'instar du projet de Schéma d'Aménagement Territorial de l'île de Mohéli (*Union des Comores*) qui a vu sa feuille de route et les conventions multi-partenariales se finaliser fin 2020.



ACTIONS SOCIALES



Le CLAS (Comité Local d'Action Sociale) a souhaité profiter de la journée internationale des droits de la femme pour présenter et mettre en valeur le 9 mars 2020 des métiers atypiques de quelques agentes de la DEAL volontaires. Un quizz a permis de se rappeler la vie de certaines femmes réunionnaises ayant marqué l'histoire de La Réunion. Malgré la crise sanitaire, le CLAS a veillé à la Qualité de Vie au Travail Durable (QVTD) en proposant tout au long de l'année des séances de Shiatsu et de Dien Chan très appréciées des agents et qui favorisent un mieux être. Les agents ont participé à 10 ateliers culinaires, organisés par petits groupes dans le respect des mesures sanitaires en vigueur (pour une centaine d'agents au total).

ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

L'ASCE (Association Sportive Culturelle et d'Entraide) a œuvré comme elle le fait depuis de nombreuses années pour développer des activités culturelles et de loisirs au profit des agents malgré un contexte sanitaire compliqué.

PROXIMITÉ TERRITORIALE

Le cumul des effets de la crise sanitaire et des élections municipales de 2020 a entraîné un ralentissement de l'activité relative au contrôle, au conseil et à l'appui au territoire des antennes.

À contrario, les efforts concentrés sur l'activité « Habitat » pendant et après la période de confinement, ont permis de maintenir un flux d'engagement et de mandatement plus élevé qu'en 2019, et d'alimenter en conséquence le tissu économique local.

ANTENNE EST

NOUVEAU CONSEIL AUX TERRITOIRES

Relai territorial des politiques publiques des 2 ministères de tutelle de la DEAL sur les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt :

- Appel à projet Action Cœurs de Villes : Saint-André → transformation de la convention-cadre en Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
- Appel à projet Fond de Mobilité Active : Saint-André
- Appel à projet Petites Villes de Demain : Bras-Panon, La-Plaine-des-Palmistes, Sainte-Rose, Salazie

Suivi, contributions et/ou coordination des avis sur les principaux projets notamment :

- participation aux réflexions sur les projets structurants : Eco-technoport de Bois-Rouge, Route des Hauts de l'Est, Sentier littoral Est
- participation aux études des projets d'aménagement de l'Anse des Cascades, du Front de Mer de Saint-Benoît, de la Boucle du Centre à Sainte-Rose, de l'aire des manifestations de la Plaine-des-Palmistes
- participation aux réflexions sur les études générales : Rivière du Mat, Grande Rivière Saint-Jean et les glissements de terrain de grandes ampleurs
- analyse préliminaire sur l'aménagement de la zone économique Le Conardel
- autorisation et suivi des travaux de réfection du Pont de Bois-Rouge
- accompagnement des projets de rénovation du Pont de la Rivière de l'Est, du Parc du Colosse (réouverture totale juin 2021)

PLANIFICATION

- Modification simplifiée et approbation du PLU Saint-Benoît
- Accompagnement sur les procédures d'évolution du PLU de Bras-Panon (révision allégée)
- Participation aux projets de modification et révision du PLU de la Plaine-des-Palmistes
- Participation à l'analyse du PLU arrêté de Salazie dans le cadre de l'élaboration de l'avis de l'État

HABITAT ET LHI

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

La lutte contre l'habitat indigne constitue une priorité d'action de l'État dans l'arrondissement Est. Environ 500 foyers ont été identifiés comme vivant en situation d'insalubrité. L'enjeu est d'améliorer les conditions de vie de ces familles dans leurs logements, élément central de protection de santé et d'insertion.

Parmi les actions suivies sur le territoire visant à résoudre les situations d'habitat indigne, on note :

- **3 opérations de RHI :**
 - RHI Mille-Roches - Saint-André : clôture 2020
 - RHI Les Manguiers - Saint-André : suivie de 446 familles par la MOUS (399 situations traitées - report des autres en RHI 2)
 - RHI Mare à Vieille Place (Salazie) : participation active des services de l'État pour apporter un financement complémentaire sur cette opération à l'arrêt depuis plusieurs années.
- **1 action de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS)**

• 2 Opérations Groupées d'Amélioration Légère de l'Habitat (OGRAL) :

- OGRAL 1 - prolongation et clôture du projet mené sur les territoires communaux de Saint-Benoît et Saint-André (lancement 2019)
- OGRAL 2 - Salazie (lancement 2020)

- 20 séances de travail (réunions, COTECH, COPIL)
- le mandatement de 530 000 € sur ces opérations.
- l'accompagnement pour mise en œuvre du Plan Intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (PILHI) sur le territoire de la CIREST.

HABITAT

Organisation en collaboration avec la CIREST d'une réunion sous la présidence du président de la CIREST et de la sous-préfète pour préparer la programmation pluriannuelle du logement social.



• Engagements Habitat

- 397 logements sociaux financés pour 8,1 M€ de LBU dont :
 - 118 logements locatifs neufs pour 3,2 dont 38 LLTS, 68 LLS et 12 PLS
- 218 réhabilitations pour 3,1 M€
- 61 améliorations pour 1,8 M€

• Mandatements Habitat

- 203 dossiers mandatés pour 7,5 M€ dont 179 diffus et 24 locatifs (10 LLS, 12 LLTS et 2 LESG)
- Ventes et location de LES
- 4 demandes de ventes instruites

APPUI TERRITORIAL

GESTION DOMANIALE DPF/DPE/DPM

Le territoire Est est marqué par 71 ravines, 5 étangs et 50 km de littoral.

- 14 visites de contrôle et de surveillance ont donné lieu à 3 procédures de contravention de grandes voiries ;
- 36 demandes d'autorisation sont parvenues à l'antenne, il a été délivré :
 - 11 AOT DPM dont 6 concernent l'entretien des sites et sentiers littoraux et 5 des manifestations sportives.
 - 19 AOT DPF notamment pour la valorisation et l'entretien des berges, les prélèvements d'eau en rivière et les manifestations sportives et de loisirs en eaux vives.

Contentieux pénal de l'urbanisme

- Le pôle appui territorial a traité 60 dossiers dont :
 - 25 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme
 - 29 avis techniques sur demande du parquet ou de la gendarmerie
 - 6 procès-verbaux de constatation dans le cadre judiciaire et du suivi d'exécution :
 - 2 dans le cadre des recouvrements astreintes
 - 4 dans le cadre de l'audience (Tribunal correctionnel et cours d'appel)
 - 57 visites CPU réalisées

ANTENNE OUEST

NOUVEAU CONSEIL AUX TERRITOIRES

Relai territorial des politiques publiques des 2 ministères de tutelle sur les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt :

- Appel à projet Action Cœurs de Villes : Le Port
- Appel à projet Continuité Cyclable : 4 projets retenus au Port à la Possession (2) et St Paul
- Appel à projet Petites Villes de Demain : Trois Bassins

Suivi, contributions et/ou coordination des avis sur les principaux projets notamment :

- Accompagnement instruction du dossier d'Évaluation Environnemental pour le projet d'ouverture du centre-ville de la Possession sur le littoral et du site ICPE de recyclage de l'Ouest.
- Participation à la création de Pôle économique de Henri Cornu, de la ZAC de Cambai et de la Zac des Mascareignes au Port.
- Participation aux études des projets d'aménagement de la ZAC de la Saline et du littoral de 3 Bassins.
- Participation à la création du GIP Mafate et aux actions publiques (Schéma directeur, adduction eau, Électrification, Hélistations).
- Participation à l'élaboration des conventions de gestion et avenant pour le DPM sur les communes de St-Paul et de St Leu.
- Accompagnement autorisation et réalisation de l'aménagement PMR de la passerelle sur l'Étang Saint Paul.
- Accompagnement de la Réserve Marine de la Réunion pour l'étude de faisabilité de son siège

PLANIFICATION

- Modification des PLU du Port, St Paul, La possession
- Révision du PLU de St Leu.
- Accompagnement déclaration DUP pour la RHI du Plate à St-Leu

HABITAT ET LHI

La Lutte contre l'habitat indigne concerne 2385 familles ; en 2020. 109 familles supplémentaires ont bénéficié d'un relogement définitif, il reste 1170 familles à accompagner. Par ailleurs 40 cases insalubres ont pu être démolies en 2020. Il reste 263 démolitions qui seront engagées à partir de 2021.

On peut noter :

- 48 séances de travail (réunions, COTECH, COPIL) pour 31 opérations de RHI, RHS, OGRAL, 22 actions de MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine & Sociale) et 21 études et ingénierie.
- la clôture de 8 RHI dont l'emblématique "RHI Rivière des Galets - Le Port" d'un montant de 17M€ pour 507 logements insalubres
- la prolongation de 5 actions de MOUS pour 853 K€
- Le mandatement de 2,9 M€ et la clôture d'opération caduc permettant l'apurement de 17M€ d'encours
- le retrait de 241 dossiers DALO et le dépôt de 226 demandes transmises à la DJSCS
- l'Accompagnement pour mise en œuvre du Plan Intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (PILHI), notamment la réflexion concernant un Fond Mutualisé Intercommunal.

Habitat

Organisation de la réunion de programmation pluriannuelle sous la présidence du président du TCO

- 671 logements sociaux financés pour 7,9 M€ de LBU dont :
- 280 logements locatifs neufs avec LBU : 114 LLTS - 154 LLS - 12 LESG
- 391 logements sans LBU : 163 PLS - 5 PSLA - 55 LLI

Mandatements Habitat

- Instruction de 125 demandes de paiement pour 9,4M€ : 47 demandes pour les locatifs neufs pour 8,2 M€, 41 LESG pour 1,2 M€ ET 37 LESD/AMELIO pour 197 000 €
- Certification du Service Fait pour 580 logements livrés 8 LESG - 153 LLS - 419 LLTS
- Logements Évolutifs Sociaux (LES) : 5 ventes et un apurement de nombreux dossiers caducs pour réduction encours.



APPUI TERRITORIAL

GESTION DOMANIALE DPF/DPE/DPM

Le territoire Ouest présente 312 km de cours d'eau en DPF et comprend la réserve naturelle de l'étang Saint-Paul et la Réserve Naturelle Marine.

L'activité domaniale de l'antenne a nécessité 30 visites de terrain. Au titre du DPF/ DPM : 58 AOT ou COP ont été délivrées et 2 PV dressés au titre du CGPPP.

L'antenne a piloté et suivi les travaux de confortement au droit du spot de la Tortue à Saint-Leu.

Action phare de 2020 : « Valorisation et restauration de la frange littoral boisée de l'Ermitage »
Accompagnement du projet mis en œuvre par la mairie de Saint-Paul. 4000 arbres seront plantés pour participer à la sauvegarde de 2,2 km de plage.

CONTENTIEUX PÉNAL DE L'URBANISME

- 20 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme
- 37 tournées CPU ont été réalisées pour 31 Procès verbaux
- 1 démolition spontanée constatée
- 17 dossiers préparés pour audiences – 8 dossiers audienés
- 6 audiences en cours d'appel pour 14 dossiers
- 2 arrêtés d'interruption de travaux notifiés

ACCESSIBILITÉ

- 9 visites d'ouverture d'ERP
- Réception de 256 dossiers; Instruction et présentation de 238 dossiers (-13%) en 10 commissions d'accessibilité

ANTENNE SUD

NOUVEAU CONSEIL AUX TERRITOIRES

Relai territorial des politiques publiques des 2 ministères de tutelle sur les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt :

- Appel à projet Action Cœurs de Villes : Saint-Joseph & Saint-Pierre
- Appel à manifestation d'intérêt Revitalisation des Centres Bourgs à Cilaos
- Appel à projet Réinventons nos Cœurs de Ville : Saint-Joseph & Saint-Pierre
- Appel à projet Repenser la Périphérie Commerciale & Continuité Cyclable : Saint-Pierre
- Appel à projet Petites Villes de Demain : Saint-Philippe, Entre-Deux, Étang-Salé, Petite-Île, Cilaos, Avirons

Suivi, contributions et/ou coordination des avis sur les principaux projets :

- dossier d'autorisation environnementale du projet extension du bassin de baignade de Petite-Île
- dossier d'évaluation environnementale du projet de jardins partagés au Tampon
- fiche projet photovoltaïque les herbes blanches à Pierrefonds
- analyse préliminaire projet de passerelle en embouchure de l'Étang du Gol à Saint-Louis
- fiche projet « domaine du relais » à Petite-Île
- procédures préalables à l'entretien / rechargement en matériaux du littoral Bel Air à Saint-Louis
- procédures préalables à l'opération « rue des pétrels » à Saint-Joseph

PLANIFICATION

- Production d'avis sur 5 dossiers de modification des PLU de l'Entre-Deux, Saint-Louis et Saint-Joseph
- Participation aux projets de modification et de révision allégée du PLU de Petite-Île
- Contribution territoriale au porté à connaissance de la révision du PLU de l'Entre-Deux

HABITAT ET LHI

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- OGRAL expérimentale de Petite-Île en phase d'achèvement
- Lancement de 2 études RHI sur Saint-Louis
- 2 Cotech et 2 COPII de la RHI Butte Citronnelle à Étang-Salé
- 2 sessions de Programmation Pluriannuelles des logements aidés
- 267 k€ de mandats RHI
- 19 retraits de dossiers DALO pour 46 demandes déposées

Engagements Habitat

- 1 604 logements sociaux financés pour 29,8 M€ de LBU dont :
- 1 301 logements locatifs neufs pour 21,2 M€
- 303 amélioration et LESD pour 8,6 M€

Mandatements Habitat

- 1 037 dossiers mandatés pour 24,6 M€ dont 898 diffus et 139 locatifs

Ventes et location de LES

- 4 demandes de ventes instruites

Carence Entre-Deux

- analyse et traitement de 81 Déclarations d'Intention d'Aliéner
- 1 bien préempté

FRAFU

- 1 avis d'opportunité et 416 000€ engagés

APPUI TERRITORIAL

GESTION DOMANIALE DPF/DPE/DPM

Le territoire sud composé de 10 communes totalise 671 km de cours d'eau en DPF, l'étang du Gol (espace naturel sensible), zones humides, et 80 km de littoral. L'activité domaniale de l'antenne a généré la délivrance de 24 actes :

- en DPF : 17 AOT et 17 visites de terrain
- en DPM : 7 AOT et 5 visites de terrain



Traitements de demandes de particuliers et de collectivités sur la gestion domaniale des ravines. Surveillance domaniale et suivi de 3 chantiers d'entretien de ravines sur 1 commune pour un montant de 36 500€.

CONTENTIEUX PÉNAL DE L'URBANISME

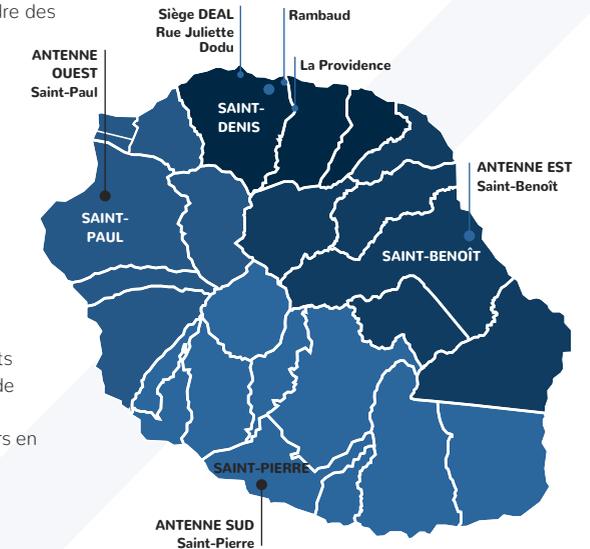
- 20 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme
- 18 procès verbaux effectués dans le cadre des recouvrements astreintes)
- 28 projets d'avis technique transmis au siège)
- 15 tournées contentieux pénal de l'urbanisme ont été réalisées)
- 9 démolitions spontanées constatées
- 5 audiences spécialisées auprès du TGI de Saint-Pierre pour 24 dossiers
- 6 audiences en cours d'appel pour 14 dossiers

SÉCURITÉ / ACCESSIBILITÉ

- 12 visites d'ouverture d'Établissements recevant du public (ERP) dont un relevant de la 1ère catégorie
- Instruction et présentation de 273 dossiers en 11 commissions d'accessibilité

Avis RNU sur la commune de Saint-Philippe :

- 106 dossiers instruits (107 en 2019) dont 9 avis conformes défavorables



UNE DÉCENNIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

DURABLE DE L'ÎLE

2011



Atlas des paysages

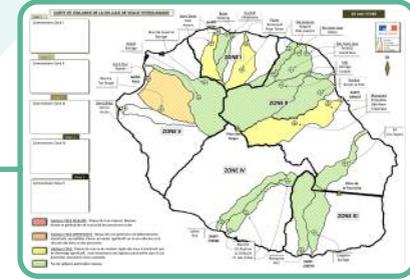


2^{ème} Plan Régional Santé Environnement

2013



Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité



CVH : déploiement du système de Vigilance Crues

2015

2012



Financement de 4695 logements sociaux

2014



Séminaire ville durable réunionnaise

2016



Entretien des quais portuaires et dragage de 80 000m³ du chenal d'accès



Création du pôle énergie climat à la DEAL



Publication du 2^{ème} état de l'environnement industriel à La Réunion



Signature du protocole andains agricoles

2017



Validation PPE 2016-2023

2019



Assises régionales des risques naturels dans l'Océan indien



Protocole de lutte contre les atteintes à l'environnement

2018



Éducation routière et risques routiers



Eco cité La Réunion



6 quartiers de la Réunion dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU)



Accompagnement de projets structurants (viaduc NRL)



3 semaines exceptionnelles consacrées à la SEDD

2020



Actions de coopération avec les pays de la zone (Madagascar)

ORGANIGRAMME

Mathieu CHEVAL
Réfèrent de proximité SGC
02 62 40 76 60

Philippe GRAMMONT
Directeur de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
0262 40 26 00

Stéphanie BASCOU
Directrice adjointe, directrice des antennes,
coordonnatrice littorale et territoriale,
cheffe du pôle aménagement, habitat
02 62 40 26 10

Ivan MARTIN
Directeur adjoint,
adjoint au délégué ministériel de zone,
chef du pôle risques
02 62 40 26 05

Cabinet, communication et coopération (3C)

Stéphane GEAUFREAU
Responsable, 02 62 40 26 24

Mission Pilotage (MiPiI)

N...
Responsable, 02 62 40 27 00
Anne-Aimée BOURGIN
Adjointe, 02 62 40 27 96

SERVICE ▲ AMÉNAGEMENT ET CONSTRUCTION DURABLES

Mélanie MOLIN
Cheffe de service, 02 62 40 26 50
Jean RAMAYE
Adjoint, 02 62 40 29 30

Référente déplacements et infrastructures de transport
Véronique FROÏM
02 62 40 26 18

Unité Aménagement, Planification et Projet
Inchatti MONDROHA MAGOMA
Cheffe d'unité, 02 62 40 28 02

Unité Droits des Sols
Catherine CONSTANS
Cheffe d'unité, 02 62 40 26 60

Unité Écocité et Ville Durable
Thomas DEDENON
Chef d'unité
02 62 40 28 46

Unité Littoral, Paysages et Sites
Francis EHRHART
Chef d'unité, 02 62 94 72 52

Unité Qualité de la Construction
Bruno NIVOLIES
Chef d'unité, 02 62 40 28 39

SERVICE ▲ CONNAISSANCE, ÉVALUATION, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Jérôme DULAU
Chef de service, 02 62 40 26 70
Alain BESNARD
Adjoint, 02 62 40 26 71

Unité Connaissance et Prospective
Gilles QUÉRÉ
Chef d'unité, 02 62 40 26 77

Caroline COUDRIN
Cheffe de la cellule Évaluation et Statistiques, 02 62 40 26 44

Maribella DE SOUSA
Ingénierie financière et prospective,
02 62 40 26 92

Unité Évaluation environnementale
Alain BESNARD
Chef d'unité, 02 62 40 26 71

Fabien OMEZ
Adjoint, référent projets et plans-programmes thématiques,
02 62 94 76 45

Sve OMBREDANE
Référente documents de planification d'urbanisme et projets urbains,
02 62 94 76 19

Unité Systèmes d'Information Géographique
Jean-François NEDELEC
Chef d'unité, 02 62 40 26 48

Unité Transition Énergétique et Développement Durable
Jérôme DULAU
Chef d'unité, 02 62 40 26 70

Janis GLAMPART
Climat, 02 62 40 26 20

Samuel LASLANDES
Énergie, 02 62 40 27 21

Sébastien MARIOTTI
Transition écologique et Développement durable,
02 62 94 76 44

SERVICE ▲ EAU ET BIODIVERSITÉ

Mathieu MENOÛ
Chef de service, 02 62 94 72 56
Jean-Yves PESEUX
Adjoint, 02 62 94 76 43

Unité Biodiversité
Isabelle BRACCO
Cheffe d'unité, 02 62 94 76 51

Unité Police de l'Eau et Instruction
Denys LEPETIT
Chef d'unité, 02 62 94 72 58

Unité Politique de l'Eau et des Milieux Aquatiques
Grégoire DE SAINT-ROMAIN
Chef d'unité, 02 62 94 72 47

SERVICE ▲ HABITAT LOGEMENT SOCIAL

Christian PRETOT
Chef de service, 02 62 40 28 00
Michel HOAREAU
Adjoint, 02 62 40 28 01

Bureau Administratif et Financier
Patricia OMEZ
Cheffe du bureau, 02 62 40 26 95

Unité ANRU
Karine LOMBARD
Cheffe d'unité, 02 62 40 29 56

Unité Habitat Nord
Corinne MARTEL
Cheffe d'unité, 02 62 40 28 80

Unité Habitat Privé
Frédéric NOÉ
Chef d'unité, 02 62 40 28 64

Unité Logement Locatif Social
Arnaud PETON
Chef d'unité, 02 62 40 29 10

Unité Programmation et Financement de l'Aménagement
Michèle ANDRIANARISON
Cheffe d'unité, 02 62 40 28 22

Unité Politique et Planification de l'Habitat
Géraldine DIBLARD
Cheffe d'unité, 02 62 40 28 20

SERVICE ▲ PRÉVENTION DES RISQUES ET ENVIRONNEMENT INDUSTRIELS

Michel MASSON
Chef de service, 02 62 92 41 19
Yoann FAOUCHER
Adjoint, 02 62 92 41 17

PÔLE RISQUES ACCIDENTELS ET MATÉRIEL
Yoann FAOUCHER
Chef de pôle, 02 62 92 41 17

Unité Matériaux, Sols, Sous-sol
Jérôme MOREL
Chef d'unité, 02 62 92 41 66

Unité Sécurité, Risques Accidentels
Anne LANGANNÉ
Cheffe d'unité, 02 62 91 41 21

PÔLE RISQUES CHRONIQUES ET TERRITOIRES
Céline GUERVILLE
Cheffe de pôle, 02 62 92 41 51

Unité Déchets, Enjeux Chroniques
Marine BATTISTINI
Référente déchets, 02 62 92 41 64

Mohammed ENNAJI
Réfèrent eau, 02 62 92 41 06

Unité Territoires
Cédric LEGAIT
Territoires nord-est, 02 62 92 41 69

Stéphane ROCHE
Territoires sud-ouest,
02 62 92 41 09

SERVICE ▲ PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET ROUTIERS

Franck LUSTENBERGER
Chef de service, 02 62 40 28 50
Audrey BESNARD
Adjointe, chargée de mission sécurité défense, 02 62 40 29 50

Cellule Veille Hydrologique
Florent BABY
Chef de la cellule, 02 62 40 26 80

Unité Accompagnement territorial pour la prévention des inondations et mouvements de terrain
Cyril CASSAI
Chef d'unité, 02 62 40 26 83

Unité Coordination de la Politique des Risques Naturels
Stéphanie REHAULT
Cheffe d'unité, 02 62 40 29 46

Unité Éducation Routière ▲
N...
Chef d'unité, DPPCSR,
02 62 40 27 41

Unité Réglementation des Risques naturels et observatoire du Littoral
Xavier-Nicolas PAYET
Chef d'unité, 02 62 40 28 49

Unité Sécurité Routière ▲
N...
Chef d'unité, 02 62 40 28 45

Unité Transports Routiers ▲
Thierry LAGADEC
Chef d'unité, 02 62 40 28 90

Comité Local d'Action Sociale (CLAS) ▲
Katia LEBON
Présidente, 02 62 40 27 12

Association Sportive Culturelle et d'Entraide (ASCE) ▲
Méry-Anne LAM WING HIME
Présidente, 02 62 40 26 75

Directeur de la publication :

Philippe Grammont, Directeur

Rédaction : les services et antennes de la DEAL sous la coordination de Stéphane Geaufreau, Responsable de la mission communication, cabinet et coopération

Photos : EDF Réunion - P. CROZET - AdobeStock®

Impression : PRINT2000

Papiers issus de forêts gérées durablement - Avril 2021

Création : COMBAVA

ANTENNE EST (ST BENOÏT)

Fairouse ATTIKI
Responsable, 02 62 40 25 55
Jean-Bernard GASTRIN
Adjoint, 02 62 40 25 56

ANTENNE OUEST (ST PAUL)

Joël CADUDAL-GUGUIN
Responsable, 02 62 40 25 31
François BOULEVART
Adjoint, 02 62 40 25 32

ANTENNE SUD (ST PIERRE)

Olivier URIEN
Responsable, 02 62 40 25 02
Sylvie BARONCE
Adjointe, 02 62 40 25 03

▲ Site Dodu (siège)
▲ Site Rambaud
▲ Site Providence



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

10 ANS

**AU SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA RÉUNION**

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT**

2, rue Juliette Dodu
97706 Saint-Denis messag cedex 9
Tél. : 0262 40 26 26
Fax : 0262 40 27 27

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

